MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n° 9 | Edition Générale n° 3 | 23 Mars 1957

AVERTISSEMENTS

TAVELURES — Toutes Zones

Les pluies actuelles provoquent le développement de la maladie sur pommier, dans les zones I et 2, ainsi que nous l'avions annoncé le 14 mars, réaliser un nouveau traitement à l'aide du soufre micronisé, avant le ler avril.

Un premier traitement est nécessaire dans les vergers de pommiers des zones 3, 4 5 et 6. Le réaliser avec un produit cuprique :

- Bouillie bordelaise neutre
- Oxychlorure de cuivre
- Sulfate basique de cuivre
- Certains Oxydes cuivreux

Sur poirier, en toutes régions, nous conseillons dès la chute des pétales de renouveler la protection des feuilles et des jeunes fruits en utilisant les soufres micronisés.

MONILIA de l'ABRICOTIER — Zones I, 2, 3

Les jeunes fruits sont extrêmement vulnérables et doivent être protégés immédiatement par une pulvérisation qui sera réalisée avec :

- du soufre micronisé
- un anticryptogamique de synthèse (T.M.T.D. - Captane - Zirame - Zinèbe)

Ce traitement serait à renouveler après lavage par une pluie.

HOPLOCAMPES — Toutes zones

Sur les pruniers, il est nécessaire de pulvériser dès la chute des 3/4 des pétales une bouillie contenant :

- H.C.H.
- Lindane
- S.P.C.
- T.T.C.
- Parathion
- Roténone + alcool terpénique sulfoné

Dans les vergers de poiriers (et spécialement ceux du Roussillon et de la vallée du Rhône), il convient, dès la chute des premiers pétales, d'assurer la destruction de l'hoplocampe (gros ver à odeur nauséabonde) à l'aide d'un traitement réalisé avec l'un des produits préconisés pour l'hoplocampe des prunes.

.../...

INFORMATIONS

OIDIUM du POMMIER — Zones I, 2

Le traitement Tavelure, préconisé à la rubrique des Avertissements, sera efficace contre l'Oïdium s'il est réalisé avec le soufre micronisé.

OIDIUM du PECHER — Zones I, 2, 3, 4

Après la pluie, faire immédiatement une pulvérisation très abondante avec :

- Soufre micronisé
- Soufre dispersé

OIDIUM de l'ABRICOTIER — Zones I, 2, 3

Dans les vergers précédemment contaminés par l'Oïdium de l'abricotier on aura avantage à utiliser lors du traitement Monilia le soufre micronisé.

ANTHONOME du POMMIER — Toutes zones

La sortie de l'insecte semble devoir être très échelonnée cette année; aussi nous conseillons de renouveler le traitement dans tous les vergers à floraison tardive, et spécialement sur les arbres appelés à avoir une faible production en 1957 par suite du saisonnement.

ARAIGNEES ROUGES — Toutes zones

Ces parasites sont déjà observés en de très nombreuses situations aussi bien sur arbres fruitiers (pommiers des Cévennes) que sur vigne. Nous recommandons de surveiller attentivement les cultures et éventuellement de traiter avec :

- Parathion
- Diazinon
- E.P.N.
- Déméton méthylé.

PARASITES de la LUZERNE — Zones I, 2, 4

Des accouplements de phytonomes sont observés dans la région de Montpellier; d'autres sont signalés dans le Lauragais. Surveiller les champs et réaliser un traitement par poudrage ou par pulvérisation à l'aide d'H.C.H. , de Lindane ou de D.D.T.

DESHERBAGE des CEREALES — Zones 4, 5, 6

Réaliser ce travail au plus tard après le tallage en observant très exactement les prescriptions des fabricants.

MELANGE de PRODUITS de TRAITEMENTS

Il est très avantageux de réaliser des traitements mixtes; cette pratique pouvant cependant présenter des inconvénients; consulter les vendeurs sur les incompatibilités possibles.

Les produits soufrés ne doivent jamais être mélangés aux produits huileux.

PROTECTION des ABEILLES

L'emploi d'un insecticide est interdit pendant la pleine floraison de toutes les plantes (arbres fruitiers et luzerne en particulier).

L'Inspecteur,
P.BERVILLE

Le Contrôleur,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avert.Agric. du Languedoc-Roussillon,16 rue République Montpellier
Le Gérant :TROUILLON.Autorisation du 6/3/56.Reproduction, adaptation réservées.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER-I6 rue de la République Tel. 72.58.72.

Ministère de l'Agriculture

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
MONTPELLIER

STATION REGIONALE
D'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 2 Avril I957

MILDIOU

NOTE N° I

La germination des oeufs d'hiver situés dans le vignoble de l'Ecole de Montpellier, a été constatée à la suite des pluies qui se sont produites le lundi ler avril.

Ces pluies ont été abondantes au Pouget (IO5 mm), à Ouveillan (45), Villesèque-des-Corbières (4I,5), Narbonne (36), Mireval et Caux (32), la vallée de l'Orb et Montpellier; moins importantes dans le Gard et les Pyrénées-Orientales elles ajoutent leurs effets à ceux des précédentes qui se sont produites du 2I au24 mars.

Etant donné :

I° - que la végétation est en avance par rapport à celle des autres années, car le débourrement de l'Aramon s'est effectué entre le IO et le I5 mars;

2° - que l'on a rarement vu le mildiou entrer en activité à une date aussi avancée;

3° - qu'il y a possibilité de plusieurs repiquages de la maladie avant la floraison;

4° - que tous les viticulteurs conviennent de la nécessité de ne pas laisser attaquer le vignoble comme cela s'est produit au cours de précédentes années à mildiou;

5° - que si le temps s'y prête -et nul ne peut avec certitude nous renseigner à l'heure actuelle- l'année risque d'être difficile, il y a urgence à mettre en oeuvre -alors qu'il en est encore temps- les mesures dont l'expérience a reconnu l'efficacité pour la sauvegarde de la prochaine récolte, à savoir :

a) prophylaxie : suppression, dans toute la mesure du possible et avec le plus grand soin, de tous les organes verts existant déjà près du sol; cette opération bien que longue et coûteuse s'est toujours avérée très profitable; sur les souches partiellement gelées l'année dernière, il y aurait un intérêt immédiat dans la suppression des pousses inutiles déjà longues et dans l'effeuillage dela base de celles qui, portant des grappes, sont à conserver.

b) lutte directe : il existe en ce moment des vignobles qui "papillonnent" bien et dont on voit les jeunes grappes ; compte tenu dela possibilité d'attaques primaires relativement nombreuses, partout où la végétation est nettement apparente, dans les situations connues comme favorables à la maladie et où les mesures prophylactiques ne sont malheureusement pas généralisées, il est prudent d'appliquer, avec ces mesures prophylactiques, un traitement cuprique donné peu de temps avant le 10 avril.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON.

P171

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

5ème année n) IO Edition Générale n° 4 3 Avril I957

AVERTISSEMENT — TAVELURES — Toutes zones

La fin des contaminations primaires se produit avec les pluies actuellement enregistrées sur l'ensemble de la Circonscription. Quelques contaminations secondaires vont également être possibles sur les poiriers. Aussi, dès réception du présent avis, et au plus tard avant le I2 avril, il est nécessaire de renouveler la protection des poiriers et des pommiers. Utiliser :

- Captane
- Soufre micronisé
- Zinebe
- Bouillie sulfocalcique

- Thirame (
- Zirame (
- Dichloronaphtoquinone (
- Thiocyanodinitrobenzène (
- Oxyquinoléate de cuivre (

Ces produits font l'objet d'une autorisation provisoire de vente.

Préférer le soufre micronisé ou la bouillie sulfocalcique dans les vergers très envahis par l'oïdium en I956.

Sur les pommiers à floraison tardive, le traitement préfloral peut être réalisé avec :

- Bouillie bordelaise
- Oxychlorure de cuivre
- Sulfate basique de cuivre
- Certaines oxydes cuivreux

INFORMATIONS — MONILIA de l'ABRICOTIER — Zones I, II, III

Renouveler, s'il y a lieu, la protection en pulvérisant un anticryptogamique de synthèse. Eviter d'utiliser les produits soufrés sur les fruits destinés à la conserverie.

ARAIGNEES ROUGES — Toutes zones

Des traitements spéciaux sont parfois nécessaires; utiliser au printemps :

- Endothion
- Malathion
- Aramite (sauf sur poirier)
- Chlorophényl trichloréthanol
- Chlorobenzylate
- Chloropropylate

L'Inspecteur
P.BERVILLE

Le Contrôleur,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avert.Agric.du Languedoc-Roussillon,I6 rue République Montpellier.
Le Gérant :TROUILLON.Autorisation du 6/3/56.